



## Règlement intérieur école de danse Créa2danse

École libérale de Léonie Héroux  
Professeur de danse diplômée d'état

**1- Frais d'inscription crea2danse :** cours + frais de fonctionnement .

**Tarifs :** 40 minutes > 140 € / 45 minutes > 150 € / 1h00 > 170 € / 1h15 > 190 €  
Body relax et fit'n dance : carte 15 cours > 120€ / 1 cours > 10€

- Réduction famille 10% par élève à partir du deuxième membre inscrit à l'école créa2danse.
- -30% sur le deuxième cours pour la même personne ( non cumulable avec réduction famille)
- -40% sur le troisième cours pour la même personne ( non cumulable avec réduction famille)

### **Paiement :**

- **Par prélèvement mensuel** au 10 du mois ( d'octobre à juillet ) facture possible uniquement en juillet 2023, vous pourrez avoir un échéancier pour justifier vos dépenses notamment auprès de votre employeur.
- **Par chèque** de 1 à 3 chèques déposés en : septembre ou octobre , janvier, avril .
- **Par coupons sport, chèques vacances** ( si vous ne les avez pas encore reçus vous pouvez donner un chèque en notant caution à l'arrière pour réserver votre place )
- **Par carte bancaire** en 1 fois sur place ou par lien .



**2- Adhésion C2D \*:**L'association de parents d'élèves C2D se charge d'organiser les événements (stage,spectacles ....) l'Adhésion sert par exemple à financer les costumes, les boissons, les frais de fonctionnement de l'association, a vous assurer lors des spectacles. En adhérant à l'association vous soutenez une association qui développe chaque année de nouvelles activités autour de la danse et du bien-être avec de nouveaux partenaires et professeurs : break dance pilates et yoga à Moulit . Nouveauté 2022 circuit training stretching et gym senior à Vimont .

**Paiement :** Par chèque, lien hello assos ou liquide > 10 €/élèves

\*facultative pour les élèves de fit'n dance et body relax qui ne participent pas au spectacle.



### **3 - Les cours**

- Les cours débutent le 12 septembre 2022 et finissent le 25 juin 2023 soit 32 garanties + 1 séance pouvant être éventuellement annulée sans rattrapage pour raison médicale, indisponibilité de la salle ... au delà les cours seront rattrapés pendant les vacances.
- Ils se déroulent à la salle des fêtes de Vimont. J'ai besoin d'un minimum d'élèves pour que les cours soient maintenus, Je regrouperais les cours ou dédoublerais en fonction des effectifs.
- Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires, ni les jours fériés.

#### 4-Le spectacle de fin d'année

- Le spectacle de fin d'année aura lieu à la salle de spectacle « La Loco » à Mezidon-Canon le week end du 10 et 11 juin 2023.
- Le tarif des places est fixé à 5€ / personne pour les familles (famille proche) des élèves adhérents à l' APE C2D \* ( gratuit pour les enfants sur les genoux et les bénévoles)  
8 euros tarif extérieur ( des personnes qui n'ont pas d'attache avec un des élèves)
- Un costume est acheté par l' APE C2D puis est prêté aux élèves.

Pour une question d'organisation, je compte sur vous pour m'informer dès que possible de la non-présence de votre enfant.

#### 5- Tenues

**Cheveux attachés en cours de danse** , dans une tenue adéquate à la pratique.

Une tenue souple proche du corps et chaussons si besoin.

**Je propose une boutique de tenues** basiques à acheter que je vous livre à la rentrée.

Vous pouvez également demander à consulter le catalogue de mon fournisseur pour avoir une tenue originale.

**Geste écologique** : lorsque des chaussons ou tenues ne vous vont plus, vous pouvez me les donner et elles serviront aux élèves qui changent de taille en cours d'année pour ne pas à avoir à acheter une nouvelle tenue .

#### 6- Assurances

Je suis assurée en cas de blessure sur un élève par ma faute, pour toute autre blessure, votre assurance de responsabilité civile vous protège ( si votre certificat médical est à jour)

#### 7- Remboursement

Je propose un avoir ou rembourse uniquement en cas de déménagement ou d'un souci médical : je souhaite alors un certificat médical contre-indiquant la pratique de la danse d' 1 mois minimum.